



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم البلدية



LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE BLIDA

RAPPEL

Engagement dans les compétitions

Article 06 - Règlement des Championnats de Football Amateur (Edition 2016)

*Pour participer aux championnats de football amateur, tout club doit, dans les délais fixés, déposer, auprès de sa ligue un dossier d'engagement mis à jour, et notamment le paiement des frais de participation tels que fixés par la FAF et **les éventuels arriérés.***

Aucune licence ne sera délivrée qu'après apurement total de la situation financière du club (Amendes)

Retrait des licences

Le retrait de licence ne peut se faire que par une personne dument mandatée par le Président du club.